



PROJET



Changer
de vie !
J'ai besoin
d'un bâti,
de terres...



VOTRE PROJET :

Vous voulez changer de vie,
vivre autrement

Vous avez travaillé un projet
sérieux de reconversion agricole,
artisanal, hôtelier, rural...

Vous cherchez un bâti, des
terrains, des terres
dans un endroit précis ou pas

Vous avez les financements



PROJET

Changer
de vie !
J'ai besoin
d'un bâti,
de terres...

VOTRE DÉMARCHE :

- Consultez le site www.proprietes-rurales.com pour connaître les biens mis en vente par les Safer
- Contactez la Safer de la région où vous voulez vous installer
- Renseignez-vous sur les biens mis en vente et dans quels supports ils sont annoncés
- Rencontrez le conseiller foncier chargé du secteur qui vous intéresse
- Expliquez-lui votre projet, votre recherche
- Si un bien en vente correspond à votre projet, posez votre candidature
- Soyez motivé, les demandes sont nombreuses et l'espace rural non extensible...

L'ACTION DE LA SAFER :

La Safer :

- achète des biens agricoles ou ruraux mis en vente
- fixe les prix de vente en accord avec les vendeurs et en cohérence avec les prix du marché (ce prix sera le même pour tous les acquéreurs potentiels)
- se charge d'annoncer la vente des biens sur des supports définis par département et recueille les candidatures
- organise des commissions d'acteurs locaux (professionnels agricoles, élus, divers autres...) pour examiner tous les projets des candidats, dont le vôtre
- en regard des avis de ces commissions, la Safer identifie le ou les candidat(s) dont le projet répond le mieux aux politiques locales d'aménagement et revend le bien
- n'est pas qu'un intermédiaire : elle aménage, restructure, rationalise les biens fonciers

VOS BÉNÉFICES :

Un conseiller Safer vous suit dans votre recherche, il connaît parfaitement les biens en vente, leur potentiel, les opportunités, vous conseille sur des solutions sur mesure et adaptées à votre projet.

La Safer : observateur et opérateur du foncier rural et périurbain, à travers la réalisation de projets privés ou publics, répond à des missions d'intérêt général, confiées par le législateur, pour :

- dynamiser, préserver l'agriculture, la forêt
- accompagner le développement économique et social des territoires
- protéger l'environnement, les ressources naturelles, les paysages
- assurer la transparence des marchés ruraux et périurbains, leur régulation et observer les tendances...

Contactez votre Safer :
coordonnées sur www.safer.fr

Offres de biens à vendre :
www.proprietes-rurales.com

